



Département des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉVALUATION DES RESSOURCES
FORESTIERES MONDIALES 2005

RAPPORT NATIONAL

NOUVELLE-CALEDONIE

FRA2005/193
Rome, 2005



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

La gestion durable des forêts présente de multiples fonctions environnementales et socioéconomiques importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale, et joue un rôle crucial dans le développement durable. Des informations fiables et actuelles sur la situation des ressources forestières – non seulement en termes de superficie et de ses changements mais aussi en termes de matériel sur pied, produits forestiers ligneux et non ligneux, carbone, aires protégées, affectation de forêts aux loisirs et autres services, diversité biologique et participation aux économies nationales – favorisent la prise de décisions dans le cadre de politiques et de programmes forestiers et de développement durable à tous les niveaux.

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. Le présent rapport national entre dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FRA 2005), qui constitue l'estimation la plus exhaustive actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont 172 correspondants nationaux et leurs collègues, un Groupe consultatif, des experts internationaux, des membres du personnel de la FAO, des consultants et des volontaires. L'information présentée a été rassemblée par 229 pays et territoires pour trois années de référence, à savoir 1990, 2000 et 2005.

Le cadre du Rapport FRA 2005 repose sur les domaines thématiques qui régissent la gestion durable des forêts et qui sont reconnus par les forums intergouvernementaux sur les forêts ; il examine plus de 40 variables, notamment l'étendue, les conditions, les usages et les valeurs des ressources forestières. Des informations plus détaillées sur le processus de FRA 2005 et les résultats obtenus – ainsi que les rapports individuels – sont disponibles en ligne sur le site Web FRA 2005 (www.fao.org/forestry/fra2005).

Le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales est coordonné par le Département des forêts de la FAO au siège de Rome. Pour toute question sur FRA 2005, merci de bien vouloir écrire à la personne de référence :

Mme. Mette Løyche Wilkie
Forestier principal (FRA)
Département des forêts de la FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100, Italie

Courriel : Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les usagers peuvent également adresser un courriel à : fra@fao.org

CLAUSE DE SAUVEGARDE

Les appellations employées dans cette publication et les données y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les Rapports nationaux destinés à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 visent à documenter et rendre accessibles les informations sur lesquelles repose le Rapport de FRA 2005. Ils ont été rédigés par des correspondants nationaux officiellement désignés, avec la collaboration de membres du personnel de la FAO. Avant d'être publiés, les rapports ont été soumis à la validation de l'autorité forestière du pays en question.

Établissement du rapport et personne de référence

La Nouvelle-Calédonie n'a pas accrédité de correspondant national auprès de FRA 2005 et aucun rapport officiel n'a été dressé par le pays.

Le présent rapport est le résultat d'une étude théorique réalisée par le Secrétariat de FRA 2005 à Rome qui résume les informations existantes selon le format indiqué pour les rapports nationaux de FRA 2005. Ce travail s'est fait en collaboration avec :

Van Duong DANG,
Chef du Service des forêts de la Province Nord
dde-foret@province-nord.nc
tel : (687).47.72.39
fax : (687).47.71.35
BP 41, 98860 Koné, Nouvelle-Calédonie

Table des matières

1	TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORÊTS ET DES AUTRES TERRES BOISÉES	3
1.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
1.2	DONNÉES NATIONALES	3
1.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
1.4	RECLASSEMENT	3
1.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T1.....	3
1.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T1	3
2	TABLEAU T2 – RÉGIME FONCIER DES FORÊTS ET DES AUTRES TERRES BOISÉES.....	3
2.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
2.2	DONNÉES NATIONALES	3
2.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
2.4	RECLASSEMENT	3
2.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T2.....	3
2.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T2	3
3	TABLEAU T3 – FONCTIONS DÉSIGNÉES DES FORÊTS ET AUTRES TERRES BOISÉES.....	3
3.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
3.2	DONNÉES NATIONALES	3
3.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
3.4	RECLASSEMENT	3
3.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T3.....	3
3.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T3	3
4	TABLEAU T4 – CARACTÉRISTIQUES DES FORÊTS ET AUTRES TERRES BOISÉES.....	3
4.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
4.2	DONNÉES NATIONALES	3
4.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
4.4	RECLASSEMENT	3
4.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T4.....	3
4.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T4	3
5	TABLEAU T5 – MATÉRIEL SUR PIED.....	3
5.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
5.2	DONNÉES NATIONALES	3
5.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
5.4	RECLASSEMENT	3
5.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T5.....	3
5.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T5	3
6	TABLEAU T6 – BIOMASSE.....	3
6.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
6.2	DONNÉES NATIONALES	3
6.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
6.4	RECLASSEMENT	3
6.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T6.....	3
6.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T6	3
7	TABLEAU T7 – STOCK DE CARBONE.....	3
7.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
7.2	DONNÉES NATIONALES	3
7.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
7.4	RECLASSEMENT	3
7.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T7.....	3
7.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T7	3
8	TABLEAU T8 – PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTÉ ET LA VITALITÉ.....	3

8.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
8.2	DONNÉES NATIONALES	3
8.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
8.4	RECLASSEMENT	3
8.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T8.....	3
8.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T8	3
9	TABLEAU T9 – DIVERSITÉ DES ESPÈCES ARBORÉES	3
9.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
9.2	DONNÉES NATIONALES	3
9.3	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T9.....	3
9.4	COMMENTAIRES AU TABLEAU T9	3
10	TABLEAU T10 – COMPOSITION DU MATÉRIEL SUR PIED	3
10.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
10.2	DONNÉES NATIONALES	3
10.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
10.4	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T10.....	3
10.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T10	3
11	TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS	3
11.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
11.2	DONNÉES NATIONALES	3
11.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
11.4	RECLASSEMENT	3
11.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T11	3
11.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T11	3
12	TABLEAU T12 – VALEUR DU BOIS EXTRAIT	3
12.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
12.2	DONNÉES NATIONALES	3
12.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
12.4	RECLASSEMENT	3
12.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T12.....	3
12.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T12	3
13	TABLEAU T13 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX.....	3
13.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
13.2	DONNÉES NATIONALES	3
13.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
13.4	RECLASSEMENT	3
13.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T13	3
13.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T13	3
14	TABLEAU T14 – VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EXTRAITS	3
14.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
14.2	DONNÉES NATIONALES	3
14.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
14.4	RECLASSEMENT	3
14.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T14.....	3
14.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T14	3
15	TABLEAU T15 – EMPLOIS FORESTIERS.....	3
15.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
15.2	DONNÉES NATIONALES	3
15.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
15.4	RECLASSEMENT	3
15.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T15.....	3
15.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T15	3
16	RAPPORTS THÉMATIQUES	3

1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées	Terres qui ne sont pas classées comme « forêt », couvrant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec soit des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres et un couvert forestier de 5-10 pour cent, soit des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , soit un couvert mélangé d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres supérieurs à 10 pour cent. Sont exclues les terres où prédominent les usages agricoles ou urbains des terres.
Autres terres	Terres n'entrant pas dans la catégorie des « forêts » ou « autres terres boisées ».
Autres terres dotées de couvert arboré (liées aux « autres terres »)	Terres classées comme « autres terres », occupant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec un couvert arboré supérieur à 10 pour cent formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent normalement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Papineau C., 2002	M	Surfaces types de végétation	1999	Estimations : 1999 est la date de présentation de ce texte (Séminaire)
CTFT 1975	E	Surfaces types de végétation	1974	Inventaire forestier

Références complètes

Papineau C., 2002. Situation des ressources génétiques forestières de la Nouvelle-Calédonie. Préparé pour le Séminaire sous-régional océanien sur les ressources génétiques des arbres et forêts – FAO/SPRIG (AusAID)/PROE/PIFTSP (CPS) (Apia, Samoa, 12-16 avril 1999). Document FGR/33F. FAO, Rome.

CTFT, 1975. Inventaire des ressources forestières de la Nouvelle Calédonie. Reconnaissance générale et inventaire des blocs pilotes. V.1 : Méthode et réalisation. V.2 : Résultats et commentaires. Nogent sur Marne, France.

1.2.2 Classement et définitions

CTFT, 1975

Classe nationale	Définition	
Forêt dense humide sempervirente	de crête	Hauteur de la végétation : moyenne Densité du couvert >10% Formation forestière de montagne (haute altitude)
	de versant	Hauteur de la végétation : moyenne Densité du couvert >10% Formation forestière de basse, moyenne et haute altitude
	de thalweg	Hauteur de la végétation : moyenne Densité du couvert >10%
	de vallée	Hauteur de la végétation : moyenne Densité du couvert >10% Formation forestière de basse, altitude
	à Araucaria	Hauteur de la végétation : moyenne Densité du couvert >10% Pins colonnaires de basse, haute et moyenne altitude
	à Kaori	Hauteur de la végétation : moyenne Densité du couvert >50% Groupements Agathis sp.
Formations à Niaouli	Forêt claire/savane boisée dense	Hauteur de la végétation : haute et moyenne Densité du couvert >60% Formation forestière de basse altitude en plaine et sur versant Couverture au sol : herbacées, fougères et arbustes.
	savane boisée de faible densité	Hauteur de la végétation : haute et moyenne 10% < Densité du couvert < 60% Formation forestière de basse altitude en plaine et sur versant Couverture au sol : herbacées, fougères et arbustes
Autres formations forestières	Forêt sur calcaire madréporique soulevé	Hauteur de la végétation : haute et moyenne Densité du couvert >10% Formation forestière de basse altitude et littorale
	Formations marécageuses à Niaouli	Hauteur de la végétation : moyenne Densité du couvert >10% Formation forestière de basse altitude, formations édaphiques, zones inondables
	Forêt de chênes gommés	Hauteur de la végétation : haute et moyenne Densité du couvert >10% Formation forestière de basse altitude et exclusivement sur terrain serpentineux
	Mangrove	Hauteur de la végétation : moyenne et basse Densité du couvert >10% Formation arbustive de bord de mer sur alluvions
Formations non forestières	Maquis	Hauteur de la végétation : basse Dense Formation arbustive fermée intacte et dégradée
	Fourré	Hauteur de la végétation : basse Dense Formation arbustive fermée intacte et dégradée
	Savane	Hauteur de la végétation : moyenne basse Dense Résultat de l'action anthropique
	Cultures et jachères	Hauteur de la végétation : moyenne basse Résultat de l'action anthropique

	Terrains nus	Sans végétation
	Terrains urbanisés	Agglomérations
	Lacs, étang, mares	Eau permanente y compris fleuves côtiers et rivières importantes
	Marécages herbeux, zones inondables	Végétation basse avec taches d'eau permanentes ou sans végétation inondée périodiquement

Papineau 2002 :

Classe nationale	Définition
Forêt humide	Localisation : Vallées et pentes de la chaîne moyenne de la Grande Terre 300-1000 m d'altitude Précipitations 1,5-3,5 m/an - Croissance non dynamique Archaïsme Contient des bois d'œuvre de grande valeur et la plupart des conifères calédoniens Endémisme de 85 pour cent Hauteur supérieure à 20 mètres Diversité des sols et des espèces (arbres, fougères, palmiers, orchidées, etc.) Environ 1 800 espèces de phanérogames Volume de bois d'œuvre commercial supérieur à 60 m ³ /ha, total de 21 millions de m ³
Forêt d'altitude	Localisation : Sommets et crêtes de la chaîne principale de montagne Grande Terre 1000-1500 m d'altitude Précipitations >3,5 m/an Climat nuageux Exploitation impossible Hauteur inférieure à 15 mètres
Forêt sur sols calcaires	Localisation : Iles Loyauté, île des Pins et quelques endroits sur la Grande Terre 0-130 m d'altitude Précipitations: 1.8 m/an Petits arbres (hauteur <20 mètres) Densité importante d'arbres, de plantes et de plantes rampantes et grimpanes Sols rocheux et terres sur plateaux calcaires Exploitation limitée à des espèces d' <i>Intsia</i> et d' <i>Araucaria</i>
Forêt sclérophylle	Localisation : Côte Ouest de la Grande Terre Altitude: 0-200 m Précipitations: ≤ 1 m/an Menacée par les incendies, les défrichements pour les terres, le surpâturage et la sécheresse 379 espèces de plantes Endémisme de 56 pour cent Hauteur <15 mètres Diamètre des tiges <40 cm Pas de gymnospermes ni de fougères arborescentes ni de palmiers Beaucoup de zones forestières dispersées
Savane arborescente	Localisation : Collines, pentes et plateaux de la Grande Terre Altitude: 0-80 m Précipitations: 1-2.5 m/an Flore limitée Endommagée par les incendies Présence d'une espèce résistante au feu, le Niaouli (<i>Melaleuca quinquenervia</i>) Sous-bois dominé par des espèces exotiques (<i>Guava</i> , <i>Lantana</i> , <i>Leucaena</i> , etc.)
Maquis (Formations arbustives)	Localisation : Roches ultramafiques Altitude: 0-1300 m Précipitations: 0.8-4 m/an Non adapté aux cultures Climax édaphique Nombreuses espèces ligneuses

	Endémisme de 90 pour cent
Plantations Pinus caribaea (et P. elliottii)	Localisation : En général, sur les roches sédimentaires Altitude: 0-700 m Précipitations: 1-2.5 m/an Introduction en 1958 Accroissement en hauteur de 1 à 1,4 m/an Accroissement en volume de 10 à 20 m ³ /an/ha 75% dans la Province Nord
Plantations Eucalyptus	Localisation : En général, sur les roches sédimentaires Altitude: 0-200 m Précipitations: 1-1.5 m/an Essais pour la pulpe de bois
Plantations Espèces locales (feuillus)	Localisation : Savanes et forêts Altitude: 50-500 m Précipitations: 1-3 m/an Famille des Araucariacées Plantation depuis 1966 Croissance lente Dégâts par les ouragans, les cerfs, etc.
Marécages	Localisation : Nord et Sud de la Grande Terre Altitude: 0 m Précipitations: 1-3 m/an Faune variée
Mangroves	Localisation : Nord et Ouest de la Grande Terre Altitude: 0 m Précipitations: 1 m/an Habitat important pour les poissons et les oiseaux Hauteur < 10 mètres Environ 20 espèces de plante

1.2.3 Données de base

CTFT, 1975

Classes nationales		Superficie (ha) - 1974				
		Région Est	Région Ouest	Région Centre	Région Sud	Iles
Forêt dense humide sempervirente	de crête	5871.88	421.1	2443.75	1005.3	
	de versant	148978.13	28353.8	89056.25	61245.1	
	de thalweg	5346.86	7759.8	6137.5	1679.9	
	de vallée	618.76	9183.6	2175	2215.9	50
	à Araucaria	262.50	704.1	268.75	166.2	2373.9
	à Kaori	131.25	162.5	12.5	6.3	
Formations à Niaouli	Forêt claire/savane boisée dense	4537.5	8327.2	21846.25	560.7	
	savane boisée de faible densité	49871.88	73252.8	49918.75	17628.9	
Autres formations forestières	Forêt sur calcaire madréporique soulevé					92911.3
	Formations marécageuses à Niaouli			6.25		
	Forêt de chênes gommés				362.5	

	Mangrove	1578.13	8006.3	7031.25	4140.4	
Formations non forestières	Maquis	15546.88	91023.9	63443.75	42250.6	612.5
	Fourré	30456.26	41501.7	21812.5	41429.4	70833.2
	Savane	94075.01	163056.4	77672.5	20231.9	12724
	Cultures et jachères	19928.13	19458.7	25206.25	17202.3	14199.2
	Terrains nus	800	5050.9	1287.5	3783.6	2414.9
	Terrains urbanisés	93.75	393.4	268.75	1256.2	6.3
	Lacs, étang, mares	1693.75	485.8	475	1951.3	6.3
	Marécages herbeux, zones inondables	1453.13	8127	2981.25	3402.6	556.1
TOTAL		381243.8	465269	372043.75	220519.1	196906.5

Papineau, 2002 :

Types		Surface en ha (% de la surface totale) 1999
Forêt humide		364000 (19%)
Forêt d'altitude		10000 (0,5%)
Forêt sur sols calcaires		93000 (5%)
Forêt sclérophylle (*)		Environ 20 000 (1%) (*) Jusqu'à 400000 ha, il y a 3500 ans
Savane arborescente		226 000 (12%)
Maquis (Formations arbustives)		412 000 (22%)
Plantations (**)	<i>Pinus caribaea (et P. elliottii)</i>	9200 (0,4%)
	<i>Eucalyptus</i>	200
	Espèces locales (feuillus)	440
Marécages		16000 (0,8%)
Mangroves		20000 (1%)

(*) D'après Dang (Comm. Pers.) les dernières estimations pour les forêts sclérophylles ou forêts sèches donnent **4 500 ha**. Nous retenons dans nos calculs cette dernière estimation.

(**) Plantations : D'après Dang (Comm. Pers.) le cahier des charges des estimations n'est pas connu, donc les chiffres sont sujets à caution.

Important : D'après Dang (comm. Pers.), excepté pour les données "plantations" et « forêts sèches », la source Papineau (2002) n'est pas autonome, mais inféodée à la source CTFT, 1975. Il est probable que ce soit une source secondaire. Aucune cartographie des formations végétales à une échelle équivalente à celle du CTFT n'a été réalisée jusqu'à présent.

1.3 Analyse des données nationales

1.3.1 Calibrage

Selon FAOSTAT (base de données de la FAO) :

Superficie terrestre totale	1 858 000 ha
Superficie des terres	1 828 000 ha
Eaux intérieures	30 000 ha

Les données issues des 2 références ci-dessus ne couvrent pas l'ensemble des terres. La superficie non couverte est considérée comme des « Autres terres » selon FRA. Un ajustement a également été fait pour les eaux intérieures.

1.3.2 Estimation et prévision

D'après Dang (voir la plus remarque précédente), les interpolations et extrapolations réalisées à partir de la source C. Papineau ne sont pas valides car les deux sources peu comparables. En première approximation toutefois, les surfaces ont globalement peu évolué, en particulier les surfaces de forêts denses humides qui ne font pas l'objet d'une exploitation destructrice de type déforestation. Il n'en est pas de même des formations à niaoulis, savanes plus ou moins arborées de basses altitudes, dont certaines parties ont continué à être défrichées pour l'élevage extensif de bovins, et, dans une moindre mesure, par l'urbanisation. Seul un travail fin de cartographie peut permettre d'en estimer l'importance.

Sans autre source d'information fiable, nous estimons donc que les superficies forestières n'ont pas varié de façon significative depuis l'inventaire réalisé par le CTFT.

1.4 Reclassement

CTFT, 1975

Classes nationales		Catégories FRA				
		Forêt	Autres terres boisées	Autres terres	Autres terres dotées de couvert arboré	Eaux intérieures
Forêt dense humide sempervirente	de crête	100%				
	de versant	100%				
	de thalweg	100%				
	de vallée	100%				
	à Araucaria	100%				
	à Kaori	100%				
Formations à Niaouli	Forêt claire/savane boisée dense	100%				
	savane boisée de faible densité	100%				

Classes nationales		Catégories FRA				
		Forêt	Autres terres boisées	Autres terres	Autres terres dotées de couvert arboré	Eaux intérieures
Autres formations forestières	Forêt sur calcaire madréporique soulevé	100%				
	Formations marécageuses à Niaouli	100%				
	Forêt de chênes gommés	100%				
	Mangrove	100%				
Formations non forestières	Maquis		100%			
	Fourré		100%			
	Savane		100%			
	Cultures et jachères			100%		
	Terrains nus			100%		
	Terrains urbanisés			100%		
	Lacs, étang, mares					100%
	Marécages herbeux, zones inondables			100%		

Les données une fois **reclassées** sont les suivantes :

Catégories FRA	Surfaces (ha)
	1974
F*	716 830
ATB*	786 671
AT*	127 870
ATDCA*	
Eaux intérieures	4 612
Total	1 635 982

* F : Forêt ATB : Autres terres boisées AT : Autres terres

* ATDCA : Autres terres dotées d'un couvert arboré

Les données une fois **reclassées et calibrées** sont les suivantes :

Catégories FRA	Surfaces (ha)
	1974
F	716 830
ATB	786 671
AT	324 500
ATDCA	-
Eau	30 000
Total	1 858 000

1.5 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Forêt	717	717	717
Autres terres boisées	787	787	787
Autres terres	324	324	324
...dotées de couvert arboré ¹⁾			
Eaux intérieures	30	30	30
TOTAL	1858	1858	1858

1) La superficie de la catégorie « Autres terres dotées de couvert arboré » fait partie de la catégorie « Autres terres » et ne devrait donc pas être calculée dans la superficie totale du pays.

1.6 Commentaires au tableau T1

Les données du FRA2000 donnaient 372 000 ha de forêt en 2000, ce qui est éloigné des 717 000 ha estimés dans ce rapport. En effet, le FRA2000 n'a tenu compte certainement que des forêts denses humides sempervirentes.

Les surfaces forestières ont globalement peu évolué, en particulier les surfaces de forêts denses humides qui ne font pas l'objet d'une exploitation destructrice de type déforestation. Il n'en est pas de même des formations à niaoulis, savanes plus ou moins arborées de basses altitudes, dont certaines parties ont continué à être défrichées pour l'élevage extensif de bovins, et, dans une moindre mesure, par l'urbanisation. Seul un travail fin de cartographie peut permettre d'en estimer l'importance.

Sans autre source d'information fiable, nous jugeons préférable d'estimer que les superficies forestières n'ont pas varié de façon significative depuis l'inventaire réalisé par le CTFT en 1974.

2 Tableau T2 – Régime foncier des forêts et des autres terres boisées

2.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Propriété privée	Terres appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, sociétés, industries, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement et autres institutions privées.
Propriété publique	Terres appartenant soit l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	Terres qui n'entrent pas dans les catégories de « Propriété privée » et « Propriété publique ».

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Papineau C., 2002	M	Régimes fonciers	1999	

Référence complète

Papineau C., 2002. Situation des ressources génétiques forestières de la Nouvelle-Calédonie. Préparé pour le Séminaire sous-régional océanien sur les ressources génétiques des arbres et forêts – FAO/SPRIG (AusAID)/PROE/PIFTSP (CPS) (Apia, Samoa, 12-16 avril 1999). Document FGR/33F. FAO, Rome.

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Terres publiques	Pas de définition fournie
Terres Privées	Pas de définition fournie
Terres mélanésiennes	Pas de définition fournie

2.2.3 Données de base

Papineau, 2002 (données de 1999)

Types de végétation	Tenures foncières	Activités/vocations
Forêts humides et d'altitude	Terres publiques (à 90%)	Conservation de la biodiversité, des eaux et des paysages Chasse, pêche, exploitation forestière et tourisme
Forêts sclérophylles	Terres privées	Pâturage pour le bétail et les cerfs
Forêts sur sols calcaires	Terres mélanésiennes (à 95%)	Chasse Conservation des sols et des eaux
Savanes	Terres publiques, privées et mélanésiennes	Pâturage pour le bétail Cultures Chasse
Maquis et forêts d' <i>Araucaria</i>	Terres publiques	Conservation de la biodiversité Activités minières
Plantations	Terres publiques (à 85%) et mélanésiennes	Exploitation forestière (sciages, poteaux, haies) Conservation des sols et des eaux
Mangroves	Terres publiques	Conservation Pêche

2.3 Analyse des données nationales

2.3.1 Calibrage

Pas de calibrage

2.3.2 Estimation et prévision

Les données ont tout d'abord été reclassées selon les catégories FRA (voir ci-dessous, Paragraphe suivant) pour faciliter les calculs.

Les données de base sont de 1999. Il s'agit de données qualitatives et la FAO a toutefois décidé d'appliquer les pourcentages respectifs des superficies des trois catégories « Propriétés publiques », « Propriétés privées » et « Autres formes de propriété » (par rapport à la superficie totale) aux superficies forestières et des Autres terres boisées de 2000 (issues du tableau T1). En effet, nous estimons que ces pourcentages n'ont pas changé depuis 1999, date de collecte des données de base.

Pour 1990, aucune estimation n'a été faite, faute de données nationales de base.

2.4 Reclassement

Classes nationales		Catégories FRA		
Types de végétation	Tenures foncières	Propriété privée	Propriété publique	Autres formes de propriété
Forêts humides et d'altitude	Terres publiques (à 90%)		90% ⁽¹⁾	10% ⁽¹⁾
Forêts sclérophylles	Terres privées	100%		
Forêts sur sols calcaires	Terres mélanésiennes (à 95%)		5 % ⁽²⁾	95%
Savanes	Terres publiques, privées et mélanésiennes	33% ⁽³⁾	33% ⁽³⁾	33% ⁽³⁾
Maquis et forêts d' <i>Araucaria</i>	Terres publiques		100%	
Plantations	Terres publiques (à 85%) et mélanésiennes		85%	15%
Mangroves	Terres publiques		100%	

(1) Les 10% restants de ces forêts sont mélanésien. Les terres nommées depuis la Loi Organique du 29 mars 1999 « terres coutumières » sont classées en « autres formes de propriétés » (Dang, comm. Pers.).

(2) Les 5% restants des forêts sur sols calcaires sont très probablement des « terres publiques » selon FRA, car elles porteraient des équipements publics : aéroports, bâtiments publics, ... (Dang, comm. Pers.)

(3) Aucun pourcentage n'est donné par Papineau (2002), nous avons donc considéré qu'un tiers était alloué à chacune des classes nationales « Terres publiques, privées et mélanésiennes ». Les terres mélanésiennes sont considérées comme publiques dans la classification FRA, ce qui explique les 66% de propriété publique.

Remarque : pour le reclassement des classes de végétation nationales en catégories FRA, voir le chapitre 1.4.

Les données de 1999 (Papineau, 2002) une fois **reclassées** sont les suivantes :

Catégories FRA	Surfaces (1999)			
	Forêt		Autres Terres Boisées	
	(ha)	%	(ha)	%
Propriété privée	4500	1%	75 333	12
Propriété publique	369 614	74%	487 333	76
Autres formes de propriété	127 226	25%	75 333	12
Total	501 340	100	638 000	100

Les pourcentages respectifs des différents régimes fonciers ci-dessus sont ensuite appliqués aux surfaces 2000 des forêts et des autres terres boisées estimées dans le tableau T1.

2.5 Données à insérer dans le tableau T2

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)			
	Forêt		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Propriété privée	DI	6	DI	93
Propriété publique	DI	529	DI	601
Autres formes de propriété	DI	182	DI	93
TOTAL	DI	717	DI	787

2.6 Commentaires au tableau T2

3 Tableau T3 – Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées

3.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Types de désignation

Catégorie	Définition
Fonction principale	Une fonction désignée est considérée comme principale lorsqu'elle est sensiblement plus importante que d'autres. Sont incluses dans cette définition les zones qui sont légalement ou volontairement affectées à des objectifs particuliers.
Superficie totale à laquelle a été assignée une fonction	La superficie totale à laquelle a été assignée une fonction particulière, qu'elle soit ou non principale.

Catégories de désignation

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Production	Forêt/autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Protection des sols et des eaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la protection des sols et des eaux.
Conservation de la biodiversité	Forêts/autres terres boisées affectées à la conservation de la diversité biologique.
Services sociaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux.
Usages multiples	Forêts/autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsqu'aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Aucune fonction ou fonction inconnue	Forêts/autres terres boisées auxquelles aucune fonction spécifique n'a été assignée ou pour lesquelles la fonction désignée est inconnue.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Papineau, 2002	M	Aires protégées Superficies forestières exploitées Vocations des terres	1999	
FAO, 1993	M	Superficies des forêts naturelles accessibles et des plantations forestières	1993	
CTFT, 1975	E	Superficies des mangroves, des forêts sur sols calcaires et des forêts humides	1974	

Références complètes

Papineau C., 2002. Situation des ressources génétiques forestières de la Nouvelle-Calédonie. Préparé pour le Séminaire sous-régional océanien sur les ressources génétiques des arbres et forêts – FAO/SPRIG (AusAID)/PROE/PIFTSP (CPS) (Apia, Samoa, 12-16 avril 1999). Document FGR/33F. FAO, Rome.

FAO, 1993. 15th FAO Asia – Pacific Forestry commission (9-13 august 1993, Colombo, Sri Lanka). Country report : Forestry activities during the period 90-92 carried out by France in the Asia-Pacific region.

CTFT, 1975. Inventaire des ressources forestières de la Nouvelle Calédonie. Reconnaissance générale et inventaire des blocs pilotes. V.1 : Méthode et réalisation. V.2 : Résultats et commentaires. Nogent sur Marne, France.

3.2.2 Classement et définitions

Papineau 2002.

Classe nationale	Définition
Réserves spéciales de faune	Statut légal : Interdiction de chasser et Circulation restreinte
Réserves spéciales de faune et de flore	Statut légal : Interdiction de chasser et de pêcher et Circulation et collecte restreintes de plantes et de minéraux (pour des raisons scientifiques)
Réserves spéciales de flore	Statut légal : Interdiction d'exploiter et de couper et circulations et terrassements limités
Parcs provinciaux	Statut légal
Réserves intégrales	Statut légal

Pour les définitions des différentes formations végétales, voir le chapitre 1.2.2.

3.2.3 Données de base

Papineau, 2002

Types de végétation	Activités/vocations	Superficies (ha) 1999
Forêts humides et d'altitude	Conservation de la biodiversité, des eaux et des paysages Chasse, pêche, exploitation forestière et tourisme	Forêt humide : 364 000 Forêt d'altitude : 10 000
Forêts sclérophylles	Pâturage pour le bétail et les cerfs	Environ 20 000*
Forêts sur sols calcaires	Chasse Conservation des sols et des eaux	93 000
Savanes	Pâturage pour le bétail Cultures Chasse	226 000
Maquis et forêts d' <i>Araucaria</i>	Conservation de la biodiversité Activités minières	412 000
Plantations	Exploitation forestière (sciages, poteaux, haies) Conservation des sols et des eaux	9 840
Mangroves	Conservation et Pêche	20 000

* D'après Dang (Comm. Pers.), les forêts sclérophylles ont une superficie de 4500 ha actuellement.

Les populations n'utilisent pas les trois premiers types de forêt pour l'agriculture, mais elles préfèrent les savanes et les formations arbustives.

La surface exploitée en forêt dense humide depuis 1960 est d'environ 10 000 hectares (3% de la surface totale de cette forêt).

Toutes les forêts d'altitude et 90 pour cent des forêts humides sont protégées par des réglementations, leurs reliefs ou leur isolement.

Aires protégées de Nouvelle-Calédonie (Papineau, 2002) en 1999

Statut légal	Province	Localisation	Date de classement et superficie	Types de forêt	Genres des principales espèces d'arbre présentes
<u>Réserves spéciales de faune</u> - Interdiction de chasser - Circulation restreinte Superficie totale = 26 573 hectares	Nord	Ile of Pam	1966 460 ha	Savanes	<i>Acacia, Cycas, Melaleuca</i>
		Forêt de Aoupinié	1975 5400 ha	Forêt humide	<i>Agathis, Calophyllum, Canarium, Hernandia, Kermadecia, Montrouziera, Piliocalyx</i>
		Bassin de Koumac	1989 53 ha	-	<i>Casuarina</i> en lisière, <i>Melaleuca</i>
	Sud	Bassin de la Haute Yaté	1960 15900 ha	Forêt humide et maquis sur roche ultramafique	<i>Agathis, Araucaria, Calophyllum, Canarium, Cordia, Diospyros, Elisodiersia, Gastrolepis, Neliderdropsis, Pycnandra</i>
		Ile de Lepredour	1941 760 ha	Maquis, formations arbustives, forêts sclérophylles	<i>Acacia, Austromirtus, Casuarina, Cloezia, Croton, Melaleuca</i>
		Col d'Amieu	1970 4000 ha	Forêts humides et savanes sur schistes	<i>Agathis, Montrouziera, Calophyllum, Sclefflera, Hernandia, Kermadecia, Crossostylis, Melaleuca, Geissois</i>
<u>Réserves spéciales de faune et de flore</u> - Interdiction de chasser et de pêcher - Circulation et collecte restreintes de plantes et de minéraux (pour des raisons scientifiques) Total = 14645 hectares	Sud	Mt Do	1981 300 ha	Forêts et maquis sur roche ultramafique	<i>Araucaria</i> (3 espèces), <i>Nothofagus</i>
		Saille et Ningua	1983 1450 ha	idem	<i>Agathis, Araucaria, Nothofagus</i>
		Montagne Haute Pourina	1995 4480 ha	idem	Idem
		Montagne Kouakoué	1995 7480 ha	idem	<i>Acropyle, Agathis, Araucaria, Callitris, Carpolepis, Dacrydium, Libocedrus, Metrosideros, Nothofagus, Podocarpus, Prumopitys</i>

		Bassin Nodela	1996 935 ha	Forêts sur roche ultramafique	<i>Acacia, Agathis, Callophyllum, Crossostylis, Cunonia, Pibiocalyse, Schefflera</i>
<u>Réserves spéciales de flore</u> - interdiction d'exploiter et de couper - Circulations et terrassements limités Surface totale = 13 741 hectares	Nord	Mont Panié (Sommet de la Nouvelle- Calédonie)	1950 5000 ha	Forêt humide et d'altitude	<i>Agathis, Araucaria, Callophyllum, Canarium, Crossostylis, Cryptocarya, Cunonia, Cynandra, Elaeocarpus, Garcinia, Metrosideros, Montrouziera, Podocarpus, Prunopitys, Schefflera, Syzygium</i>
	Sud	Mont Mou	1950 675 ha	Forêts et maquis sur roche ultramafique	<i>Araucaria, Metrosideros, Nothofagus</i>
		Mont Humbolt	1950 3200 ha	Forêts et maquis sur roche ultramafique	<i>Agathis, Araucarias, Libocedrus, Metrosideros</i>
		Plaine des lacs + 6 sites	1972 4466 ha	Forêts et maquis sur roche ultramafique	<i>Agathis, Arillastrum, Gymnostoma, Kermadecia, Nothofagus</i>
		Les chutes de la Madeleine	1990 400 ha	Savanes et maquis sur roche ultramafique	<i>Agathis, Dacrydium, Neocallitropsis, Nogeia, Retrophyllum</i>
<u>Parcs provinciaux</u> Surface totale = 10 257 ha	Sud	Nouméa	1962 35 ha	Forêt sclérophylle	<i>Acacia, Austromyrtus, Polyxias, Syzygium</i>
		La rivière bleue	1980 9045 ha	Idem Hte Yaté	Idem Hte Yaté + <i>Arillastrum</i>
		Thy	1980 1133 ha	Forêts et maquis sur roche ultramafique	<i>Agathis, Callophyllum, Montrouziera, Nothofagus</i>
		Ouen Toro (Nouméa)	1989 44 ha	Forêt sclérophylle	<i>Acacia, Premna, Santalum</i>
<u>Réserve intégrale</u>	Sud	Montagne des sources	1950 5878 ha	Forêts, maquis et marécages sur roche ultramafique	<i>Araucaria, Neocallitropsis</i>
Surface totale des aires protégées en Nouvelle- Calédonie est de 71 094 ha avec 10 913 ha au Nord et 60 181 ha au Sud	Nord	4			

	Sud	24			
--	-----	----	--	--	--

FAO, 1993

Environ 60 000 ha de forêt naturelles sont accessibles.
10 000 ha de plantations forestières en 1992.

CTFT, 1975

Superficie des Forêt sur sols calcaires en 1974 : 92911 ha

Superficie des Mangroves en 1974 : 20 756 ha

Superficie des Forêt humides en 1974 : 366 889 ha

3.3 Analyse des données nationales

Les données de base ont été en tout premier lieu reclassées en catégories FRA afin de faciliter les calculs.

Fonctions principales (forêts) :

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **Production** » inclut :

- 10 000 ha de forêt humide (Papineau, 2002) superficie constante depuis 1960
- Toutes les plantations forestières dont la superficie est considérée constante dans le temps (FAO 1993 donne 10000 ha de plantations pour 1992 et Papineau donne 9840 ha de plantations pour 1999).
- **La superficie totale des forêt à vocation de production pour les 3 années de référence (1990, 2000 et 2005) est donc de 19840 ha.**

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **protection des sols et des eaux** » inclut :

- Toute la superficie des forêts d'altitude (considérées comme inaccessibles) et constante dans le temps, soit 10 000 ha.
- Toutes les forêts sur sols calcaires dont la superficie est considérée constante (93000 ha) dans le temps (CTFT, 1975, donne 92911 ha de forêt sur sols calcaire pour 1974 et Papineau, 2002, estime à 93000 ha ce type de formation en 1999).
- **La superficie totale des forêt à vocation de protection des sols et des eaux pour les 3 années de référence (1990, 2000 et 2005) est donc de 103 000 ha.**

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **Services sociaux** » inclut :

- 60 000 ha de forêt accessible dans les forêts d'altitude et humide (FAO, 1993) et où ont lieu une activité de tourisme (en estimant que toute cette superficie accessible est possiblement allouée à des activités touristiques). Cette superficie est considérée constante dans le temps. L'activité touristique en forêt n'est pas forcément liée à son accessibilité (entendu accessible aux véhicules), l'activité principale étant la randonnée pédestre. La superficie ayant une fonction de services sociaux est alors plus importante (Dang, comm. Pers.).
- **La superficie totale des forêt à vocation de services sociaux pour les 3 années de référence (1990, 2000 et 2005) est donc de 60000 ha.**

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **Usages multiples** » inclut :

- Toute la superficie des mangroves (production pour la pêche, conservation et protection) dont la superficie diminue dans le temps à un taux annuel de -30 ha/an (CTFT 1975, donne 20756 ha de mangrove pour 1974 et Papineau, 2002, estime à 20000 ha ce type de formation en 1999).
- **Les données pour les 3 années de référence 1990, 2000 et 2005, en appliquant ce taux annuel de variation du couvert sur la superficie de base des mangroves.**

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **Conservation de la biodiversité** » inclut les superficies des aires protégées selon le tableau donné par Papineau (2002). Ce tableau ne différencie pas forcément les Forêts des Autres terres boisées. En fonction des dates de classement, nous avons toutefois pu discerner les superficies des aires protégées en 1990 (58199 ha), 2000 et 2005 (71094 ha pour ces deux dernières années).

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **Aucune fonction ou fonction inconnue** » est par différence le reste de la superficie forestière.

Superficie totale à laquelle est assignée une fonction pour la catégorie FORET

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **Production** » inclut :

- La superficie des forêts de production (fonction principale)
- Les mangroves (pour la pêche)
- Les forêts sur sols calcaires (pour la chasse)

Remarque : cette superficie est certainement sous-estimée (Dang, comm. Pers.) car elle devrait inclure les productions non marchandes (ex. la chasse qui n'est pas marchande en Nouvelle Calédonie). Les superficies peuvent alors être très importantes en forêt, bien que difficiles à estimer, l'accès se faisant à pied.

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **protection des sols et des eaux** » inclut :

- La superficie des forêts de protection (fonction principale)
- La superficie des plantations
- La superficie des mangroves

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **Conservation de la biodiversité** »

- La superficie des forêts de conservation (fonction principale)
- La superficie des mangroves

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **Services sociaux** » inclut uniquement la superficie dédiée principalement à cette fonction.

Fonctions principales (Autres terres boisées) :

La superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « **Conservation de la biodiversité** » inclut la superficie des maquis (superficie considérée constante dans le temps).

Le reste de la superficie des Autres terres boisées est considérée comme à **Usages multiples** (savanes).

3.3.1 Calibrage

Pas de calibrage

3.3.2 Estimation et prévision

Voir les explications précédentes.

3.4 Reclassement

Voir les explications précédentes.

3.5 Données à insérer dans le tableau T3

Catégories de FRA 2005 / fonction désignée	Superficie (1000 hectares)					
	Fonction principale			Superficie totale à laquelle est assignée une fonction		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Forêt						
Production	19.84	19,84	19.84	132.66	132.81	132.66
Protection des sols et des eaux	103	103	103	133.10	132.81	132.66
Conservation de la biodiversité	58.20*	71.09*	71.09*	78.47*	91.06*	90.91*
Services sociaux	60	60	60	60	60	60
Usages multiples	20.27	19.97	19.82	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	455.68	443.1	443.25	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Forêt	717	717	717	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Autres terres boisées						
Production				DI	DI	DI
Protection des sols et des eaux				DI	DI	DI
Conservation de la biodiversité	412	412	412	DI	DI	DI
Services sociaux				DI	DI	DI
Usages multiples	375	375	375	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Autres terres boisées	787	787	787	Sans objet	Sans objet	Sans objet

* Les superficies dont la fonction principale est la conservation de la biodiversité incluent les superficies des forêts et des Autres terres boisées sans distinction.

3.6 Commentaires au tableau T3

Les superficies dont la fonction principale est la conservation de la biodiversité incluent les superficies des forêts et des Autres terres boisées sans distinction. Ces superficies ont pu être comptabilisées deux fois. De plus, les informations données par Papineau (2002), en dehors des superficies des aires protégées, sont qualitatives et non quantitatives. Il s'agit ici d'estimations approximatives.

Les données sont insuffisantes pour déterminer les superficies totales auxquelles sont assignées des fonctions dans les Autres terres boisées.

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts et autres terres boisées

4.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Primaire	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, où n'est clairement visible aucune trace d'activités humaines et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Naturelle modifiée	Forêt / autres terres boisées comprenant des espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Semi-naturelle	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, établies par plantation, semis ou régénération naturelle assistée.
Plantations de production	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces introduites, et dans certains cas des espèces indigènes, établies par plantation ou semis principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux.
Plantations de protection	Forêts/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes ou introduites, établies par plantation ou semis principalement pour la fourniture de services.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Papineau, 2002	M	Superficie des végétations	1999	Estimations

Référence complète

Papineau C., 2002. Situation des ressources génétiques forestières de la Nouvelle-Calédonie. Préparé pour le Séminaire sous-régional océanien sur les ressources génétiques des arbres et forêts – FAO/SPRIG (AusAID)/PROE/PIFTSP (CPS) (Apia, Samoa, 12-16 avril 1999). Document FGR/33F. FAO, Rome.

4.2.2 Classement et définitions

Papineau 2002 :

Classe nationale	Définition
Forêt humide	Localisation : Vallées et pentes de la chaîne moyenne de la Grande Terre 300-1000 m d'altitude Précipitations 1,5-3,5 m/an - Croissance non dynamique Archaïsme Contient des bois d'œuvre de grande valeur et la plupart des conifères calédoniens Endémisme de 85 pour cent Hauteur supérieure à 20 mètres Diversité des sols et des espèces (arbres, fougères, palmiers, orchidées, etc.) Environ 1 800 espèces de phanérogames Volume de bois d'œuvre commercial supérieur à 60 m ³ /ha, total de 21 millions de m ³

Forêt d'altitude	Localisation : Sommets et crêtes de la chaîne principale de montagne Grande Terre 1000-1500 m d'altitude Précipitations >3,5 m/an Climat nuageux Exploitation impossible Hauteur inférieure à 15 mètres
Forêt sur sols calcaires	Localisation : Iles Loyauté, île des Pins et quelques endroits sur la Grande Terre 0-130 m d'altitude Précipitations: 1.8 m/an Petits arbres (hauteur <20 mètres) Densité importante d'arbres, de plantes et de plantes rampantes et grimpantes Sols rocheux et terres sur plateaux calcaires Exploitation limitée à des espèces d' <i>Intsia</i> et d' <i>Araucaria</i>
Forêt sclérophylle	Localisation : Côte Ouest de la Grande Terre Altitude: 0-200 m Précipitations: ≤ 1 m/an Menacée par les incendies, les défrichements pour les terres, le surpâturage et la sécheresse 379 espèces de plantes Endémisme de 56 pour cent Hauteur <15 mètres Diamètre des tiges <40 cm Pas de gymnospermes ni de fougères arborescentes ni de palmiers Beaucoup de zones forestières dispersées
Savane arborescente	Localisation : Collines, pentes et plateaux de la Grande Terre Altitude: 0-80 m Précipitations: 1-2.5 m/an Flore limitée Endommagée par les incendies Présence d'une espèce résistante au feu, le Niaouli (<i>Melaleuca quinquenervia</i>) Sous-bois dominé par des espèces exotiques (<i>Guava</i> , <i>Lantana</i> , <i>Leucaena</i> , etc.)
Maquis (Formations arbustives)	Localisation : Roches ultramafiques Altitude: 0-1300 m Précipitations: 0.8-4 m/an Non adapté aux cultures Climax édaphique Nombreuses espèces ligneuses Endémisme de 90 pour cent
Plantations Pinus caribaea (et P. elliotii)	Localisation : En général, sur les roches sédimentaires Altitude: 0-700 m Précipitations: 1-2.5 m/an Introduction en 1958 Accroissement en hauteur de 1 à 1,4 m/an Accroissement en volume de 10 à 20 m ³ /an/ha 75% dans la Province Nord
Plantations Eucalyptus	Localisation : En général, sur les roches sédimentaires Altitude: 0-200 m Précipitations: 1-1.5 m/an Essais pour la pulpe de bois
Plantations Espèces locales (feuillus)	Localisation : Savanes et forêts Altitude: 50-500 m Précipitations: 1-3 m/an Famille des Araucariacées Plantation depuis 1966 Croissance lente Dégâts par les ouragans, les cerfs, etc.
Marécages	Localisation : Nord et Sud de la Grande Terre Altitude: 0 m Précipitations: 1-3 m/an Faune variée
Mangroves	Localisation : Nord et Ouest de la Grande Terre Altitude: 0 m Précipitations: 1 m/an

	Habitat important pour les poissons et les oiseaux Hauteur < 10 mètres Environ 20 espèces de plante
--	---

4.2.3 Données de base

Papineau, 2002

Types		Surface en ha (% de la surface totale) 1999
Forêt humide		364000 (19%)
Forêt d'altitude		10000 (0,5%)
Forêt sur sols calcaires		93000 (5%)
Forêt sclérophylle		Environ 20 000 (1%) Jusqu'à 400000 ha, il y a 3500 ans
Savane arborescente		226 000 (12%)
Maquis (Formations arbustives)		412 000 (22%)
Plantations	<i>Pinus caribaea (et P. elliottii)</i>	9200 (0,4%)
	<i>Eucalyptus</i>	200
	Espèces locales (feuillus)	440
Marécages		16000 (0,8%)
Mangroves		20000 (1%)

Toutes les forêts d'altitude et 90 pour cent des forêts humides sont protégées par des réglementations, leurs reliefs ou leur isolement.

4.3 Analyse des données nationales

4.3.1 Calibrage

Pas de calibrage

4.3.2 Estimation et prévision

Les données de base ont d'abord été reclassées en fonction des catégories FRA (voir le prochain chapitre 4.4.) pour faciliter les calculs.

Pour les forêts

- La superficie des forêts primaires est considérée constante car elle inclut les forêts d'altitudes et 90% des forêts humides protégées par des règlements, leurs reliefs ou leur isolement (selon Papineau, 2002). Elles ne devraient donc pas être perturbées ni défrichées a priori.
- La superficie des plantations de production est considérée constante dans le temps. En effet, comme nous l'avons déjà signalé au paragraphe 3.3.2., ces superficies demeurent les mêmes en 1992 (FAO, 1993) et en 1999 (Papineau, 2002).
- Le reste de la superficie forestière est considéré comme des forêts naturelles modifiées.

Pour les Autres terres boisées (ATB)

- La superficie des ATB primaire est considérée comme constante dans le temps. En effet, elle correspond à la classe nationale « Maquis » qui selon Papineau (2002) n'est pas adapté aux cultures et correspond à un climax édaphique.
- Le reste de la superficie des ATB est considéré comme « naturelle modifiée ».

4.4 Reclassement

Classe nationale	Catégories FRA				
	Primaire	Naturelle modifiée	Semi naturelle	Plantations de production	Plantations de protection
Forêt humide	90% ⁽¹⁾	10% ⁽¹⁾			
Forêt d'altitude	100% ⁽¹⁾				
Forêt sur sols calcaires	100%				
Forêt sclérophylle		100%			
Savane arborescente		100%			
Maquis (Formations arbustives)	100%				
Plantations de Pinus caribaea (et P. elliottii)				100%	
Plantations Eucalyptus				100%	
Plantations Espèces locales (feuillus)				100%	
Mangroves		100%			

⁽¹⁾ Selon Papineau (2002), toutes les forêts d'altitude et 90 pour cent des forêts humides sont protégées par des réglementations, leurs reliefs ou leur isolement.

Toutes les classes sont considérées comme des forêts (au sens FRA) sauf les classes « Savane arborescente » et « Maquis » considérées comme « Autres terres boisées » au sens du FRA.

Les données reclassées en 1999 sont donc les suivantes :

Catégories FRA	Surfaces 1999 (ha)	
	Forêt	ATB*
Primaire	430 600	412 000
Naturelle modifiée	76 400	226 000
Semi-naturelle		
Plantation de production	9 840	
Plantation de protection		
Total	516 840	638 000

* ATB : Autres terres boisées

4.5 Données à insérer dans le tableau T4

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Primaire	430.6	430.6	430.6	412	412	412
Naturelle modifiée	276.56	276.56	276.56	375	375	375
Semi-naturelle						
Plantations de production	9.84	9.84	9.84			
Plantations de protection						
TOTAL	717	717	717	787	787	787

4.6 Commentaires au tableau T4

5 Tableau T5 – Matériel sur pied

5.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à hauteur d'homme (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus élevés). La définition comprend la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre du sommet de Y cm, et pourrait aussi inclure des branches jusqu'à un diamètre minimal de W cm.
Matériel sur pied commercial	La partie du matériel sur pied d'espèces considérées comme commerciales ou potentiellement commerciales aux conditions du marché en vigueur, et dont le diamètre à hauteur d'homme est de Z cm ou davantage.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
CTFT, 1975.	E	Volumes dans la forêt dense humide sempervirente et dans les formations à niaouli Superficies des formations forestières	1974	Inventaire forestier

Références complètes :

CTFT, 1975. Inventaire des ressources forestières de la Nouvelle Calédonie. Reconnaissance générale et inventaire des blocs pilotes. V.1 : Méthode et réalisation. V.2 : Résultats et commentaires. Nogent sur Marne, France.

5.2.2 Classement et définitions

CTFT 1975

Classe nationale	Définition
Essences du groupe 1	Espèces les plus recherchées commercialement
Essences du groupe 2	Espèces les plus abondantes et faiblement commercialisées ou susceptibles de l'être à moyen terme
Essences du groupe 3	Autres espèces
Volume total	Volume fût brut : volume sur écorce de l'ensemble des essences de diamètre supérieur - à 40 cm jusqu'à la base de la première grosse branche en forêt dense - à 15 cm pour les formations à Niaouli jusqu'à un diamètre minimal au sommet de la tige de 5cm.

Pour les définitions des différents types de formations végétales selon Papineau (2002) et CTFT (1975), voir le chapitre 1.2.2.

5.2.3 Données de base

CTFT 1975

Ces données concernent la forêt dense sempervirente.

Groupe d'espèces	Volume à l'ha (m ³ /ha)	Volume total (m ³)
1	26.33	6 657 850
2	34.90	8 825 440
3	21.85	5 523 580
Toutes essences confondues	83.08	21 006 870

La référence CTFT (1975) fournit également une estimation du volume sur pied total de la savane arborée et forêt marécageuse de 7.7 millions de m³ (superficie de 226169 ha selon cette même référence), soit un volume à l'hectare de 34 m³/ha.

Pour les superficies des différentes végétations selon Papineau (2002) et CTFT (1975), voir le chapitre 1.2.3.

5.3 Analyse des données nationales

5.3.1 Calibrage

Pas de calibrage

5.3.2 Estimation et prévision

Les données de base (1974) donnent :

- Les volumes totaux et commerciaux pour les forêts denses humides sempervirentes en 1974.
- Les volumes totaux des formations à niaouli (considérées comme des forêts au sens FRA, voir le tableau T1).

Ces volumes à l'hectare sont considérés constants dans le temps. Les volumes à l'hectare des formations à Niaouli sont étendus par défaut à l'ensemble des formations forestières autres que les forêts denses humides sempervirentes. D'après Dang (comm. Pers.), il est toutefois difficile d'appliquer le volume sur pied des formations à niaouli aux autres formations forestières s'agissant des formations à chêne-gomme et des forêts sur calcaire des Iles. Les superficies de ces deux dernières formations ne sont donc pas prise en compte dans les calculs.

Pour estimer **le volume total**, la formule suivante est utilisée:

$$\text{Vol tot forêt} = (83.08 \text{ m}^3/\text{ha} * \text{Superficie forêt dense humide}) + (34 \text{ m}^3/\text{ha} * \text{Superficie autre type de forêt})$$

La superficie des « Autres types de forêts » ne comprend pas les formations à chêne gomme ni les forêts sur calcaire des îles (superficie totale de 93 274 ha).

	Superficie (ha)	Volume/ha (m ³ /ha)	
Date de référence	1974		
Référence	(CTFT 1975)		
Forêt dense humide	376631	83.08	31 290 503
Autres forêt	246925	34	8 395 450
Total	623556**		39 685 953

** Sont exclues les formations de chêne gomme et les formations sur calcaire pour les raisons évoquées ci-dessus.

Du fait que ces superficies ne varient pas dans le temps, les volumes totaux calculés sont les mêmes pour les trois années de référence 1990, 2000 et 2005.

Remarque : Pour les données de base détaillées pour les références CTFT (1975), se reporter au chapitre 1.

Pour estimer le **volume commercial**, la formule suivante est utilisée:

Vol commercial forêt₁₉₉₀=61.23 m³/ha * Superficie forêt potentiellement productive₁₉₉₀

Avec :

Un volume commercial à l'hectare de 61.23 m³/ha dans les forêts denses humides (superficie en 1974 de 376 631 ha considérée constante dans le temps) correspondant aux groupes d'espèces 1 et 2. Du fait que ces groupes d'essence 1 et 2 ne sont présentes que dans les forêts denses humides, il est impossible de faire une extrapolation à l'ensemble des forêts.

5.4 Reclassement

Pas de reclassement nécessaire

5.5 Données à insérer dans le tableau T5

Catégories de FRA 2005	Volume (millions de mètres cubes sur écorce)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Matériel sur pied	39.7	39.7	39.7	DI	DI	DI
Matériel sur pied commercial	23.1	23.1	23.1	DI	DI	DI

Spécifications des valeurs seuil du pays	Unité	Valeur	Informations supplémentaires
1. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied (X)	cm	40	En forêt dense (sinon 15 cm dans les formations à Niaouli)
2. Diamètre minimal au sommet de la tige (Y) pour le calcul du matériel sur pied	cm		1 ^{ère} grosse branche (départ de la cime)
3. Diamètre minimal des branches comprises dans le matériel sur pied (W)	cm		Non compris
4. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied commercial (Z)	cm	40	
5. Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	AT / AS	AS	
6. Les seuils cités ci-dessus (points 1 à 4) ont-ils subi des changements depuis 1990 ?	Oui/Non	non	
7. En cas affirmatif, joindre une note donnant les	Note jointe		

détails du changement			
-----------------------	--	--	--

5.6 Commentaires au tableau T5

Le volume commercial ne prend en compte que les formations denses humides. Il est surestimé dans la mesure où les volumes moyens sont calculés à partir de sondages effectués dans certaines parties (« surfaces géométriques ») des régions appelées « EST » et « CENTRE », qui contiennent en moyenne les forêts les plus denses (volumes/ha plus élevés, Dang, comm. pers.). Leur extrapolation aux superficies moins denses des autres unités de forêts denses humides non sondées constitue certainement une surestimation.

6 Tableau T6 – Biomasse

6.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Biomasse au-dessus du sol	Toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Biomasse de bois mort	Toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
CTFT, 1975	E	Volumes sur pied totaux et commerciaux	1974	Inventaire forestier
FAO, 1997	E	Facteur d'extension du volume		
FAO, 2001	E	Densité moyenne du bois		

Référence complète

CTFT, 1975. Inventaire des ressources forestières de la Nouvelle Calédonie. Reconnaissance générale et inventaire des blocs pilotes. V.1 : Méthode et réalisation. V.2 : Résultats et commentaires. Nogent sur Marne, France.

FAO, 1997. Estimating biomass and biomass change of tropical forests. A primer. FAO Forestry paper 134. Rome.

FAO, 2001. Evaluation des ressources forestières mondiales 2000. Rapport principal. Etude FAO Forêts 140. Rome.

6.2.2 Classement et définitions

Pas de définition nationale.

6.2.3 Données de base

Nous ne disposons pas de données nationales sur les biomasses. Nous appliquons donc la méthode préconisée par le GIEC (citée dans les Directives de la FAO, 2004, pour l'établissement des rapports nationaux destinés à FRA 2005). Les détails de la méthode utilisée sont donnés dans le prochain chapitre 6.3.

6.3 Analyse des données nationales

6.3.1 Calibrage

Pas de calibrage.

6.3.2 Estimation et prévision

Méthode décrite dans les directives de la FAO (2004) pour l'établissement des rapports nationaux. Succinctement, il s'agit de calculer les différentes biomasses de la façon suivante :

1) Biomasse de la tige (tonnes) = Matériel sur pied (volume sur écorce en m³) x Densité du bois (avec une densité du bois moyenne de 0.6 pour l'Asie- Pacifique selon FAO 2001)

2) Biomasse aérienne (tonnes) = Biomasse tige (tonnes) x FEB x FEV

FEB (Facteur d'extension de la biomasse pour des arbres de diamètre minimum de 10 cm) d'une valeur de 3.4 pour les feuillus tropicaux, selon l'annexe 5.1, tab. 5.4. des directives de la FAO)

FEV (facteur d'extension du volume) sert à obtenir les données pour un diamètre minimum de 10 cm afin d'utiliser le FEB ci-dessus (En effet, les données de base proviennent d'un inventaire d'arbres de diamètres minimum de 40 cm). FEV = 1.46 (FAO, 1997).

3) Biomasse souterraine (tonnes) = Biomasse aérienne (tonnes) x ratio racine/tige (ratio d'une valeur de 0.24 pour les forêts primaires tropicales humides selon l'annexe 5, tab 5.5. des Directives de la FAO)

4) Biomasse de bois mort (tonnes) : les facteurs de conversion fournies dans les Directives (annexe 5, tab. 5.6.) peuvent être utilisés : soit 18.2 tonnes/ha pour les forêts tropicales. Il suffit alors de multiplier ce taux par la surface forestière telle que renseignée dans T1. A noter que ce taux est très approximatif.

6.4 Reclassement

Pas de reclassement

6.5 Données à insérer dans le tableau T6

Catégories de FRA 2005	Biomasse (millions de tonnes de poids anhydre)					
	Forêt			Autre terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Biomasse au-dessus du sol	118.24	118.24	118.24	DI	DI	DI
Biomasse souterraine	28.38	28.38	28.38	DI	DI	DI
Biomasse de bois mort	13.05	13.05	13.05	DI	DI	DI
TOTAL	159.67	159.67	159.67	DI	DI	DI

Les valeurs que le pays a utilisées comme seuil sont les suivantes :

6.6 Commentaires au tableau T6

7 Tableau T7 – Stock de carbone

7.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	Le carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Le carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans la biomasse de bois mort	Le carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes, et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Le carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur à un diamètre minimal choisi par le pays pour le bois mort gisant (par exemple 10 cm), à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique. Y sont comprises les couches de litière, de fumier et d'humus.
Carbone dans le sol	Le carbone organique présent dans les sols minéraux ou organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifiée par le pays et appliquée régulièrement à travers les séries chronologiques.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources de données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

7.2.2 Classement et définitions

Pas de classes nationales.

7.2.3 Données de base

Nous ne disposons pas de données nationales sur les stocks de carbone. Nous appliquons donc la méthode préconisée par le GIEC (citée dans les directives de la FAO, 2004, pour l'établissement des rapports nationaux destinés à FRA 2005). Les détails de la méthode utilisée sont donnés dans le prochain chapitre 7.3.

7.3 Analyse des données nationales

7.3.1 Calibrage

Pas de calibrage

7.3.2 Estimation et prévision

Concernant les stocks de carbone, il est possible de renseigner cette section en utilisant la méthode décrite dans les directives de la FAO (2004) pour l'établissement des rapports

nationaux. Succinctement, il s'agit de multiplier la valeur par défaut du GIEC relative à la teneur en Carbone (valeur de 50% communiquée par ces directives) par les différents types de biomasse pour les trois années de référence (voir le tableau T6) :

Carbone dans la biomasse au-dessus du sol = Biomasse au-dessus du sol x 0.5

Carbone dans la biomasse souterraine = Biomasse souterraine x 0.5

Carbone dans le bois mort = Biomasse de bois mort x 0.5

Carbone dans la litière forestière : il existe également une valeur par défaut (voir l'annexe 5 des Directives, tab. 5.7.), soit 2.1 tonnes C/ha dans les forêts tropicales feuillues. Il suffit alors de multiplier cette valeur par la surface des forêts telle que renseignée dans T1.

Carbone dans le sol : il existe également une valeur par défaut (voir l'annexe 5 des Directives, tab. 5.8.), en fonction du type de sol (mais nous ne l'utilisons pas dans ce rapport).

A noter que ces estimations réalisées en utilisant des valeurs par défaut du GIEC (quand des valeurs nationales n'existent pas) sont très approximatives.

7.4 Reclassement

Pas de reclassement.

7.5 Données à insérer dans le tableau T7

Catégories de FRA 2005	Carbone (millions de tonnes)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	59.12	59.12	59.12	DI	DI	DI
Carbone dans la biomasse souterraine	14.19	14.19	14.19	DI	DI	DI
Total partiel: carbone dans la biomasse vivante	73.31	73.31	73.31	DI	DI	DI
Carbone dans le bois mort	6.53	6.53	6.53	DI	DI	DI
Carbone dans la litière	1.51	1.51	1.51	DI	DI	DI
Total partiel: carbone dans le bois mort et la litière	8.03	8.03	8.03	DI	DI	DI
Carbone dans le sol jusqu'à une profondeur de _____ cm	DI	DI	DI	DI	DI	DI
CARBONE TOTAL*	81.34	81.34	81.34	DI	DI	DI

*Le Carbone total est en fait partiel car les données sur le Carbone dans le sol ne sont pas disponibles.

7.6 Commentaires au tableau T7

Ces estimations de stock de carbone réalisées en utilisant des valeurs par défaut du GIEC (quand des valeurs nationales n'existent pas) et sont de fait très approximatives.

8 Tableau T8 – Perturbations influençant la santé et la vitalité

8.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Perturbation par le feu	Perturbation causée par les feux de friches, qu'ils éclatent à l'intérieur ou à l'extérieur de la forêt ou des autres terres boisées
Perturbation par les insectes	Perturbation causée par des ravageurs qui nuisent à la santé de l'arbre.
Perturbation par les maladies	Perturbation causée par des maladies attribuables à des agents pathogènes, comme les bactéries, les champignons, les phytoplasmes ou les virus.
Autres perturbations	Perturbations causées par des facteurs autres que le feu, les insectes ou les maladies.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Papineau, 2002	M	Superficie de forêt brûlée	1996 1997	

Référence complète

Papineau C., 2002. Situation des ressources génétiques forestières de la Nouvelle-Calédonie. Préparé pour le Séminaire sous-régional océanien sur les ressources génétiques des arbres et forêts – FAO/SPRIG (AusAID)/PROE/PIFTSP (CPS) (Apia, Samoa, 12-16 avril 1999). Document FGR/33F. FAO, Rome.

8.2.2 Classement et définitions

Pas de définition fournie.

8.2.3 Données de base

Papineau 2002 :

“Toutes les forêts d'altitude et 90 pour cent des forêts humides sont protégées par des réglementations, leurs reliefs ou leur isolement. La seule menace est alors constituée par des feux sur leurs bordures où les savanes sont prédominantes. (...) L'exploitation des mines de nickel entre 1950 et 1975 a endommagé et détruit beaucoup de paysages et de montagnes dans le Sud et l'Ouest de la Grande Terre. Du fait de l'absence de réglementation minière, de grandes quantités de déchets étaient alors produites et déchargées dans les vallées les plus proches. La mangrove et le lagon ont également été pollués par sédimentation. Plusieurs espèces (*Agathis ovata*, *Araucaria montana*, *Arillastrum gummiferum*) sont toujours exploitées et détruites car les réglementations actuelles ne sont pas assez sévères. De plus, les Provinces n'ont pas les compétences légales en matière d'activité minière.

Les vents importants et les ouragans causent des dommages dans les forêts ouvertes (plantations, savanes arborescentes, etc.). Les incendies de brousse constituent les principales menaces sur les savanes, les plaines et les plantations (*Acacia spirorbis*, *Agathis ovata*, *Aleurites moluccana*, *Arillastrum gummiferum*, *Eucalyptus* sp., *Geissois racemosa*, *Melaleuca*

quinquenervia, Pinus caribaea). Malgré la formation du public et les activités des pompiers, trop d'hectares brûlent chaque année (3 000 ha en 1996, 21 700 ha en 1997, par exemple).”

8.3 Analyse des données nationales

8.3.1 Estimation et prévision

Données insuffisantes pour permettre des estimations.

8.4 Reclassement

Pas nécessaire.

8.5 Données à insérer dans le tableau T8

Catégories de FRA-2005	Superficie annuelle moyenne touchée (1000 hectares)			
	Forêts		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Perturbation par le feu	DI	DI	DI	DI
Perturbation par les insectes	DI	DI	DI	DI
Perturbation par les maladies	DI	DI	DI	DI
Autres perturbations	DI	DI	DI	DI

8.6 Commentaires au tableau T8

9 Tableau T9 – Diversité des espèces arborées

9.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Nombre d'espèces arborées indigènes	Le nombre total d'espèces arborées indigènes qui ont été identifiées dans le pays.
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Le nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « gravement menacées » dans la liste rouge de l'UICN
Nombre d'espèces arborées menacées	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme «menacées » dans la liste rouge de l'UICN.
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « vulnérables » dans la liste rouge de l'UICN.

9.2 Données nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Liste rouge de l'UICN	E	Espèces gravement menacées, menacées et vulnérables	2000	

9.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Définition identique à celle de la FAO
Nombre d'espèces arborées menacées	Définition identique à celle de la FAO
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Définition identique à celle de la FAO

9.2.3 Données de base

Selon la liste rouge de l'UICN en 2000

Ci-dessous, nous ne présentons que les espèces arborées

Espèces gravement menacées Au nombre de 12	Espèces menacées Au nombre de 18	Espèces vulnérables Au nombre de 37
<i>Albizia guillainii</i>	<i>Acropogon veillonii</i>	<i>Acropogon aoupiniensis</i>
<i>Araucaria nemorosa</i>	<i>Araucaria luxurians</i>	<i>Acropogon bullatus</i>
<i>Canarium whitei</i>	<i>Araucaria rulei</i>	<i>Acropogon domatifer</i>
<i>Cyphophoenix nucele</i>	<i>Araucaria scopulorum</i>	<i>Acropogon fatsioides</i>

<i>Dysoxylum pachypodum</i>	<i>Baloghia pininsularis</i>	<i>Acropogon megaphyllus</i>
<i>Gmelina lignum-vitreum</i>	<i>Beccariella brevipedicellata</i>	<i>Agathis corbassonii</i> (KAORI ROUGE)
<i>Lavoixia macrocarpa</i>	<i>Bocquillonia arborea</i>	<i>Agathis moorei</i> (KAORI BLANC)
<i>Neisosperma thiollierei</i>	<i>Callitris sulcata</i>	<i>Alloschmidia glabrata</i>
<i>Pritchardiopsis jeanneneyi</i>	<i>Cerberiopsis neriifolia</i>	<i>Araucaria schmidii</i>
<i>Stenocarpus villosus</i>	<i>Cryptocarya bitriplinerva</i>	<i>Archidendropsis glandulosa</i>
<i>Terminalia cherrieri</i>	<i>Cupaniopsis mouana</i>	<i>Archidendropsis lentiscifolia</i>
<i>Xylosma grossecrenatum</i>	<i>Cupaniopsis rosea</i>	<i>Archidendropsis paivana</i>
	<i>Homalium polystachyum</i>	<i>Arytera nekorensis</i>
	<i>Iteiluma pinifolium</i>	<i>Austrobuxus cracens</i>
	<i>Kentiopsis oliviformis</i>	<i>Basselinia favieri</i>
	<i>Litsea imbricata</i>	<i>Basselinia iterata</i>
	<i>Neisosperma sevenetii</i>	<i>Basselinia tomentosa</i>
	<i>Pittosporum gatopense</i>	<i>Basselinia vestita</i>
		<i>Celtis balansae</i>
		<i>Cerberiopsis obtusifolia</i>
		<i>Cleidion veillonii</i>
		<i>Cocconerion minus</i>
		<i>Cunonia aoupiniensis</i>
		<i>Cunonia ouaiemensis</i>
		<i>Cupheanthus microphyllus</i>
		<i>Cyphophoenix elegans</i>
		<i>Diospyros fastidiosa</i>
		<i>Diospyros impolita</i>
		<i>Diospyros margaretae</i>
		<i>Diospyros minimifolia</i>
		<i>Diospyros nebulosa</i>
		<i>Diospyros perplexa</i>
		<i>Diospyros pustulata</i>
		<i>Diospyros trisulca</i>
		<i>Elaeocarpus colnettianus</i>
		<i>Elaeocarpus moratii</i>
		<i>Elattostachys dzumacensis</i>

9.3 Données à insérer dans le tableau T9

Catégorie de FRA 2005	Nombres d'espèces (en l'an 2000)
Espèces arborées indigènes	DI
Espèces arborées gravement menacées	12
Espèces arborées menacées	18
Espèces arborées vulnérables	37

9.4 Commentaires au tableau T9

10 Tableau T10 – Composition du matériel sur pied

10.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Liste des noms des dix espèces arborées les plus répandues (dénomination scientifique et vernaculaire).

10.2 Données nationales

10.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
CTFT, 1975	E	Volumes dans la forêt dense humide sempervirente et par espèce	1974	Inventaire forestier Essences de diamètre supérieur à 40 cm.

Référence complète

CTFT, 1975. Inventaire des ressources forestières de la Nouvelle Calédonie. Reconnaissance générale et inventaire des blocs pilotes. V.1 : Méthode et réalisation. V.2 : Résultats et commentaires. Nogent sur Marne, France.

10.2.2 Données de base

Noms scientifiques	Noms vernaculaires	Volume total (m ³)
<i>Piliocalyx l. + Syzygium sp. + Metrosid. sp.</i>	Goyas	3 323 710
<i>Calophyllum caledoni+montanum</i>	Tamanou	2 420 500
<i>Montrouziera cauliflora</i>	Houp	1 571 170
<i>Dysoxylum sp.</i>	-	1 361 860
<i>Schefflera gabriellae</i>	Ralia	1 315 600
<i>Crossostylis grandiflora</i>	Paletu mont	1 302 950
<i>Cryptocarya sp.</i>	Citronelle	1 064 320
<i>Albizzia granulosa</i>	Acacia	842 940
<i>Hernandia cordifera</i>	Bois bleu	771 690
<i>Couthovia neocaledonica</i>	-	175 550
Essences résiduelles		6 856 580
Total		21 006 870

10.3 Analyse des données nationales

10.3.1 Calibrage

10.3.2 Estimation et prévision

Ces données ne concernent que les espèces dans les forêts denses humides de Nouvelle Calédonie. Il est difficile de connaître leurs volumes respectifs sur l'ensemble de la surface forestière (qui inclue d'autres types de forêt avec d'autres compositions spécifiques).

De plus, il n'est pas possible d'appliquer les pourcentages de chacune de ces espèces aux données du volume total calculé dans le tableau T5 car le biais serait trop important dans toute extrapolation au-delà des forêts denses humides (Dang, comm. Pers.). En effet, la composition floristique est étroitement associée au biotope. Elle est déjà visible dans l'inventaire CTFT de 1975, dans les résultats par classe d'altitude.

10.4 Données à insérer dans le tableau T10

Catégories de FRA 2005/nom de l'espèce (mon scientifique et nom vernaculaire)	Matériel sur pied dans les forêts (millions de mètres cubes)	
	1990	2000
<i>Piliocalyx l. + Syzygium sp. + Metrosid. sp.</i>	DI	DI
<i>Calophyllum caledoni+montanum</i>	DI	DI
<i>Montrouziera cauliflora</i>	DI	DI
<i>Dysoxylum sp.</i>	DI	DI
<i>Schefflera gabriellae</i>	DI	DI
<i>Crossostylis grandiflora</i>	DI	DI
<i>Cryptocarya sp.</i>	DI	DI
<i>Albizzia granulosa</i>	DI	DI
<i>Hernandia cordifera</i>	DI	DI
<i>Couthovia neocaledonica</i>	DI	DI
Espèces résiduelles	DI	DI
Total	DI	DI

10.5 Commentaires au tableau T10

11 Tableau T11 – Extraction de bois

11.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois de feu extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAOSTAT	M	Production de bois rond industriel sous écorce	1988 à 2002	Bases de données de la FAO

11.2.2 Classement et définitions

Pas de classe nationale.

11.2.3 Données de base

En l'absence de données nationales, les données issues de FAOSTAT ont été utilisées. Elles concernent la production de bois rond industriel en Nouvelle Calédonie :

Production de bois rond industriel (m ³ sous écorce)							
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
12100	12100	12100	6000	6400	4000	4800	4800

Production de bois rond industriel (m ³ sous écorce)							
1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
4800	4800	4800	4800	4800	4800	4800	4800

La base de donnée FAOSTAT ne fournit aucune donnée concernant la production de bois de feu en Nouvelle Calédonie.

11.3 Analyse des données nationales

11.3.1 Estimation et prévision

Les estimations d'extraction de bois industriel se font de la manière suivante :

1. Pour 1990 et 2000, la moyenne des données issues de 5 années consécutives est réalisée : 1988 à 1992 pour l'année de référence 1990, et 1998 à 2002 pour l'année de référence 2000.
2. Pour 2005 : la valeur de 2003 est reprise.
3. La valeur est donnée en mètres cubes sous écorce. Or il est nécessaire de convertir cette valeur en mètres cubes sur écorce grâce à un facteur de 1.15 (préconisé dans les Directives de la FAO, 2004).

11.4 Reclassement

Pas de reclassement nécessaire.

11.5 Données à insérer dans le tableau T11

Catégories de FRA 2005	Volume sur écorce en milliers de mètres cubes de bois rond					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel	11.20	5.52	5.52	DI	DI	DI
Bois de feu	DI	DI	DI	DI	DI	DI
TOTAL	DI	DI	DI	DI	DI	DI

11.6 Commentaires au tableau T11

12 Tableau T12 – Valeur du bois extrait

12.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Valeur du bois industriel extrait	Valeur du bois extrait à des fins de production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Valeur du bois de feu extrait	Valeur du bois extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

12.2 Données nationales

12.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Papineau, 2002.	M	Prix du bois de sciage	1986 à 1999	

Référence complète

Papineau C., 2002. Situation des ressources génétiques forestières de la Nouvelle-Calédonie. Préparé pour le Séminaire sous-régional océanien sur les ressources génétiques des arbres et forêts – FAO/SPRIG (AusAID)/PROE/PIFTSP (CPS) (Apia, Samoa, 12-16 avril 1999). Document FGR/33F. FAO, Rome.

12.2.2 Classement et définitions

Pas de classe nationale

12.2.3 Données de base

Papineau, 2002

« Le bois d'œuvre en Nouvelle-Calédonie est principalement utilisé pour les meubles, les piquets de haies, la sculpture, les poteaux de ligne téléphonique et électrique, les ponts, etc. Le bois est gratuit à l'exception des royalties payées au Territoire, qui représentent 2 pour cent du prix moyen du mètre cube de bois de sciage calculé pour chaque espèce.

Depuis 1986, le prix de vente moyen du bois de sciage est de 35 000 à 80 000 Francs Pacifique (FCFP) par mètre cube. Pour un produit de qualité équivalente, la différence de prix d'achat entre du bois de sciage local et importé peut atteindre 100 pour cent. »

Dang, Comm. Pers. : Le bois en forêts domaniales est cédé gratuitement depuis 1994 en province Sud et 2003 en Province Nord.

12.3 Analyse des données nationales

12.3.1 Estimation et prévision

Les données de base sont insuffisantes pour renseigner ce tableau.

12.4 Reclassement

12.5 Données à insérer dans le tableau T12

Catégories de FRA 2005	Valeur du bois rond extrait (1000 dollars EU)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel	DI	DI	DI	DI	DI	DI
Bois de feu	DI	DI	DI	DI	DI	DI
TOTAL	DI	DI	DI	DI	DI	DI

12.6 Commentaires au tableau T12

13 Tableau T13 – Extraction de produits forestiers non ligneux

13.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégorie
<u>Produits végétaux/matière première</u>
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>
9. Animaux vivants
10. Cuirs, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAO, 1993.	M	Production de Gomenol et d'essence de bois de santal	1993	

Référence complète

FAO, 1993. 15th FAO Asia – Pacific Forestry commission (9-13 august 1993, Colombo, Sri Lanka). Country report : Forestry activities during the period 90-92 carried out by France in the Asia-Pacific region.

13.2.2 Classement et définitions

Pas de définition fournie

Classe nationale	Définition
Goménol	Pas de définition
Extrait de bois de santal	Pas de définition

13.2.3 Données de base

- 1993 : Extrait de Niaouli (Gomenol) : 300 kg .

Le Coefficient est de 1.000 kg de matière 1^{ère} (feuilles) pour 6,5 kg d'essence produite. La donnée de 1993 exprime la quantité d'essence extraite (Dang, comm. Pers.).

- 1993 : Extrait de bois de santal : 250 kg.

13.3 Analyse des données nationales

13.3.1 Estimation et prévision

Les données de 1993 sont utilisées pour l'année de référence 1990. Nous avons donc 46154 kg de matière première extraite pour l'extrait de Niaouli. Il ne nous est pas possible d'estimer les quantités extraites de bois de santal pour extraire 250 kg d'extrait (le coefficient de passage étant inconnu).

Pas d'estimation et prévision pour 2000 et 2005.

13.4 Reclassement

Classes nationales	Catégories FRA
Gomenol	100% Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
Extrait de bois de santal	100% Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques

13.5 Données à insérer dans le tableau T13

Catégories de FRA 2005	Facteur d'échelle	Unité	Extraction de PFNL		
			1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>			DI	DI	DI
1. Aliments			DI	DI	DI
2. Fourrage			DI	DI	DI
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques		kg	46154	DI	DI
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures			DI	DI	DI
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction			DI	DI	DI
6. Plantes ornementales			DI	DI	DI
7. Exsudats			DI	DI	DI
8. Autres produits végétaux			DI	DI	DI
			DI	DI	DI
<u>Produits animaux/matière première</u>			DI	DI	DI
9. Animaux vivants			DI	DI	DI
10. Cuirs, peaux et trophées			DI	DI	DI
11. Miel sauvage et cire d'abeille			DI	DI	DI
12. Viande de brousse			DI	DI	DI
13. Matière première pour la préparation de médicaments			DI	DI	DI
14. Matière première pour la préparation de colorants			DI	DI	DI
15. Autres produits animaux comestibles			DI	DI	DI
16. Autres produits animaux non comestibles			DI	DI	DI

13.6 Commentaires au tableau T13

14 Tableau T14 – Valeur des produits forestiers non ligneux extraits

14.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégories	
<u>Produits végétaux/matière première</u>	
1.	Aliments
2.	Fourrage
3.	Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4.	Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5.	Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6.	Plantes ornementales
7.	Exsudats
8.	Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>	
9.	Animaux vivants
10.	Cuir, peaux et trophées
11.	Miel sauvage et cire d'abeille
12.	Viande de brousse
13.	Matière première pour la préparation de médicaments
14.	Matière première pour la préparation de colorants
15.	Autres produits animaux comestibles
16.	Autres produits animaux non comestibles

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAO, 1993.	M	Prix du Gomenol	1993	

Référence complète

FAO, 1993. 15th FAO Asia – Pacific Forestry commission (9-13 august 1993, Colombo, Sri Lanka). Country report : Forestry activities during the period 90-92 carried out by France in the Asia-Pacific region.

14.2.2 Classement et définitions

Pas de définition.

14.2.3 Données de base

1993 : Prix de l'extrait de Niaouli (Gomenol) : 300 kg valent 71500 Francs Français.

14.3 Analyse des données nationales

14.3.1 Estimation et prévision

Les données sont trop partielles pour faire des estimations et prévisions pour 1990, 2000 et 2005.

14.4 Reclassement

14.5 Données à insérer dans le tableau T14

Catégories de FRA 2005	Valeur des PFNL extraits (1000 dollars EU)		
	1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>	DI	DI	DI
1. Aliments			
2. Fourrage			
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques			
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures			
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction			
6. Plantes ornementales			
7. Exsudats			
8. Autres produits végétaux			
<u>Produits animaux/matière première</u>	DI	DI	DI
9. Animaux vivants			
10. Cuirs, peaux et trophées			
11. Miel sauvage et cire d'abeille			
12. Viande de brousse			
13. Matière première pour la préparation de médicaments			
14. Matière première pour la préparation de colorants			
15. Autres produits animaux comestibles			
16. Autres produits animaux non comestibles			
TOTAL	DI	DI	DI

14.6 Commentaires au tableau T14

15 Tableau T15 – Emplois forestiers

15.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Production primaire de biens	Emploi dans des activités liées à la production primaire de biens, comme le bois rond industriel, le bois de feu et les produits forestiers non ligneux.
Fourniture de services	Emploi dans des activités directement liées aux services procurés par les forêts et les terres boisées
Activités forestières non spécifiées	Emploi dans des activités forestières non spécifiées.

15.2 Données nationales

15.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Papineau, 2002.	M	Nombre d'employés	1999	
FAO, 1993	M	Nombre d'employés	1993	

Références complètes

Papineau C., 2002. Situation des ressources génétiques forestières de la Nouvelle-Calédonie. Préparé pour le Séminaire sous-régional océanien sur les ressources génétiques des arbres et forêts – FAO/SPRIG (AusAID)/PROE/PIFTSP (CPS) (Apia, Samoa, 12-16 avril 1999). Document FGR/33F. FAO, Rome.

FAO, 1993. 15th FAO Asia – Pacific Forestry commission (9-13 august 1993, Colombo, Sri Lanka). Country report : Forestry activities during the period 90-92 carried out by France in the Asia-Pacific region.

15.2.2 Classement et définitions

Pour les définitions de Papineau (2002), voir le tableau des données de base (chap. 15.2.3.).

FAO, 1993

Classe nationale	Définition
Administration forestière	Direction territoriale pour l'agriculture et la foresterie responsable du développement des terres forestières sur le territoire et a un rôle de gestionnaire également. 3 directions rurales (une par province) avec comme responsabilité le développement et la gestion des forêts provinciales.
CIRAD Forêt	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Département des forêts. Programmes et études de recherche dans le cadre de contrats avec la Province ou d'assistance technique appuyé par le ministère français de la recherche.
Centre de promotion du bois	Formation dans le domaine des procédés de transformation du bois et des produits forestiers.

15.2.3 Données de base

Papineau, 2002.

Compagnies forestières d'exploitation de Nouvelle-Calédonie (1999) :

1999	Province Nord	Province Sud
Compagnies d'exploitation forestière	2	3
Scieries	2	4
Nombre d'employés	35	38

Institutions de Nouvelle-Calédonie en matière de ressources génétiques forestières (1999)

Types	Noms	Principales localisations	Personnel			Capacités	
			Scientifique	Ingénieur	Technicien		
Instituts de recherche	Institut de recherche pour le développement (IRD - ex ORSTOM)	Nouméa (Sud)	2	0	2	Etudes botaniques et écologiques Recensements particuliers Essais dans des peuplements sur terrains miniers Coopération internationale Herbarium de Nouvelle-Calédonie - Publications	
	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)	Nouméa Port Laguerre (Sud)	2	0	1	Recherches et études en foresterie Recensements forestiers Sélection génétique et amélioration Collecte et stockage de graines Surveillance d'essais et de vergers à graines Coopération internationale et régionale	
Administrations publiques	Département du développement rural de la Province Sud (bureau forestier)	Nouméa (Sud)	0	1	10	Plantations, pépinières Contrôle des forêts exploitées Financement de projets pour l'industrie et pour des privés	
	Département des ressources naturelles de la Province Sud	- Service environnement	Nouméa (Sud)	0	1	2	Réglementation environnementale, contrôles, surveillance, relations et enquêtes Coopération locale
		Service des parcs et des aires protégées		0	2	3	Surveillance, formation, recensement de l'avifaune terrestre

	Service de la forêt, du bois et de l'environnement de la Province Nord	Koné (Nord)	0	4	9	Surveillance des plantations, forêts naturelles et des pépinières publiques Réglementation forestière et environnementale, enquêtes et contrôles Formation des populations et des enfants Coopération locale et régionale Financement de projets pour l'industrie et pour des privés Construction de routes et maintenance
Administrations publiques (suite)	Département de l'agriculture et de la forêt du Territoire de Nouvelle-Calédonie	Nouméa	0	2	0	Financement public et d'état
		Nouméa	0	0,3	0	Application des conventions internationales
		Nouméa + aéroport Tontouta	0	3	12	Introduction et exportation de plantes et d'animaux
		Nouméa	0	0,5	1	Statistiques du bois (production locale + importation)
		Nouméa	0	0	0	Autres questions sur les forêts et l'environnement

FAO, 1993

Administration forestière : environ 40 personnes en 1993.

CIRAD Forêt : 13 personnes

Centre de promotion du bois : ?

15.3 Analyse des données nationales

15.3.1 Estimation et prévision

Pour 1990 : Les données de 1993 (FAO, 1993) sont utilisées pour l'estimation des données pour 1990, en ne prenant que les données concernant l'administration forestière. En effet, le Centre de promotion du bois et le Cirad Forêt ne sont pas pris en compte dans la mesure où, selon les définitions FRA, les emplois dans la recherche et l'enseignement forestier ne sont pas compris.

Pour 2000 : Les données de 1999 (Papineau, 2002) sont utilisées directement pour estimer les données 2000. Ne sont prises en compte que les données concernant l'administration publique car le Cirad Forêt mène des activités de recherche exclues des définitions FRA. Il est également inclus les données concernant les activités d'exploitation forestière : pour cela le nombre d'employé a été divisé par 2 dans la mesure où nous estimons que la moitié d'entre

eux travaillent en scierie (sont exclus les emplois dans la transformation ultérieure de biens produits dans les définitions FRA).

15.4 Reclassement

Papineau 2002

Classes nationales		Catégories FRA		
		Production primaire de biens	Fourniture de services	Activités forestières non spécifiées
Compagnies d'exploitation forestière		100%	-	-
Instituts de recherche (IRD et CIRAD)*		-	-	-
Administr ation publique **	Département du développement rural de la Province Sud			100%
	Département des ressources naturelles de la Province Sud	Service environnement		100%
		Service des parcs et des aires protégées		100%
	Service de la forêt, du bois et de l'environnement de la Province Nord			100%
	Département de l'agriculture et de la forêt du Territoire de Nouvelle-Calédonie			100%

* Activités de recherche et d'enseignement non incluses dans les définitions.

** Pour l'administration publique, dans la mesure où leurs activités comprennent à la fois des activités de type « production de biens » et « fourniture de services », nous les avons reclassées dans la 3^{ème} catégorie « Activités non spécifiques » car nous ne pouvons établir un rapport séparé pour les 2 premiers types d'activité.

FAO, 1993

Classes nationales	Catégories FRA		
	Production primaire de biens	Fourniture de services	Activités forestières non spécifiées
Instituts de recherche CIRAD*	-	-	-
Centre de promotion du bois*	-	-	-
Administration forestière**			100%

* Activités de recherche et d'enseignement non incluses dans les définitions.

** Pour l'administration publique, dans la mesure où leurs activités comprennent à la fois des activités de type « production de biens » et « fourniture de services », nous les avons reclassées dans la 3^{ème} catégorie « Activités non spécifiques » car nous ne pouvons établir un rapport séparé pour les 2 premiers types d'activité.

15.5 Données à insérer dans le tableau T15

Catégories de FRA 2005	Emploi (1000 années-personnes)	
	1990	2000
Production primaire de biens		0.037
Fourniture de services		
Activités forestières non spécifiées	0.04	0.029
TOTAL	0.04	0.066

15.6 Commentaires au tableau T15

Les données sont exprimés ici en nombre de personne (1000 personnes) et non en année personnes.

16 Rapports thématiques

Ce chapitre volontaire est destiné aux rapports thématiques. Le pays qui le désire peut y présenter des tableaux d'informations supplémentaires. (Voir chapitre des Directives de FRA 2005 concernant la préparation de rapports nationaux sur les domaines thématiques).